

Interpellation

Institutions culturelles et structures sportives : quels avantages pour les Prilléran·e·s ?

Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,

La Ville de Prilly soutient, par des contributions financières ou d'autres aides en nature, plusieurs institutions culturelles, manifestations, spectacles ou structures sportives de la région. Parmi elles :

- le Béjart-Ballet Lausanne ;
- le Théâtre de Vidy-Lausanne ;
- l'Orchestre de Chambre de Lausanne ;
- l'Opéra de Lausanne ;
- le Théâtre Kléber-Meleau ;
- ZIGZAG, Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois ;
- les cinémas Cinétoile, notamment par le biais de la Lanterne magique ;
- le Centre Sportif de Malley/ la Vaudoise Arena en étant « co-propriétaire ».

Il se peut que les divers soutiens de la Ville dans le domaine de la culture et du sport lui procurent certains avantages et cadeaux.

Nous souhaitons poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. La Municipalité obtient-elle des avantages et des cadeaux (par exemple : invitations à des représentations ou des manifestations en tout genre, entrées gratuites, bons ou rabais) de la part des institutions culturelles et des structures sportives qu'elle soutient, et notamment celles mentionnées ci-dessus ? Si oui, lesquels exactement ?
2. Qui bénéficie de ces avantages ?
3. De quelle manière ces avantages sont-ils redistribués ?
4. La population prillérane peut-elle bénéficier de ces avantages, et notamment les familles en difficulté ? Si oui, de quelle manière et comment ceci est-il communiqué à la population ?
5. Si non, la Municipalité a-t-elle déjà envisagé d'approcher ces entités pour négocier des avantages pour la population prillérane ? Nous pensons, par exemple, à des entrées gratuites mises à la disposition des Prilléran·e·s intéressé·e·s à l'administration communale ou des familles en difficulté bénéficiaires du CSR de Prilly, ou encore à des prix à gagner dans le cadre d'un concours dans le Prill'Héraut ou sur Facebook.

Nous remercions d'avance la Municipalité pour sa réponse à cette interpellation.

Johanna Monney pour le groupe des Vert·e·s

Prilly, le 18 novembre 2019